



« Coordination Handicap & Autonomie »

Association Loi 1908

Siège social : « La Maison des Associations » - 1a, place des Orphelins - 67000 STRASBOURG

Mail : info@coordination-handicap-autonomie.com

Web : www.coordination-handicap-autonomie.com

Bulletin d'Adhésion 2007

Nom : Prénom :

.....

Organisme :

.....

Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : Fax :

E-mail.....

Je choisis l'une des options suivantes :

- o Adhésion individuelle pour un an , soit 20 euros
- o Adhésion couple pour un an , soit 30 euros
- o Adhésion en tant que Bienfaiteur 50 euros et plus
- o Adhésion en tant qu'Association 100 euros et plus

Je joins un chèque bancaire à l'ordre de l'Association Coordination Handicap et Autonomie d'un montant de euros

Formulaire et chèque sont à adresser au siège de l'association locale

Yves Mallet
Le Bourg
35680 Chancé

Fait à _____, le _____

Signature obligatoire et pour les mineurs, signature des parents